

GROUP 10 HERBICIDE

GROUPE 10 HERBICIDE

FLAMORA™

150 SN



HERBICIDE / HERBICIDE
SOLUTION / SOLUTION
COMMERCIAL / USAGE COMMERCIALE



POISON / POISON

**WARNING: EYE AND SKIN IRRITANT /
AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX**

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN / GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING /
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

REGISTRATION NUMBER 35229 PEST CONTROL PRODUCTS ACT /
NUMÉRO D'HOMOLOGATION 35229 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ACTIVE INGREDIENT: glufosinate-ammonium 150 g/L

PRINCIPE ACTIF : glufosinate-ammonium 150 g/L

Product Information: 1-720-625-2797 / **Renseignements sur le produit :** 1-720-625-2797

FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident, call CHEMTREC 1-800-424-9300 /

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE : déversement, fuite, incendie, exposition
ou accident composer le CHEMTREC 1-800-424-9300

Flamora 150 SN

Table of Contents:		Section Number:
GENERAL INFORMATION	The Product	1
SAFETY AND HANDLING	Precautions, Protective Clothing and Equipment	2
	First Aid and Toxicological Information	3
	Environmental Precautions	4
	Storage	5
	Disposal	6
DIRECTIONS FOR USE	POST EMERGENT USE	
	Crops, Weeds, Timing and Rates	7
	Tank Mixes	8
	Primocane Control in Raspberry	9
	DESICCATION USE	
	Crops, Instructions and Rates	10
	GENERAL INSTRUCTIONS	
	Herbicide Resistance Management Recommendations	11
	Application Instructions and Precautions	12
	Mixing Instructions	13
	Sprayer Cleanup	14
	Livestock Feeding and Preharvest Intervals	15
	Notices	16

Flamora 150 SN

Table des matières :		Section numéro :
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	Le produit	1
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	Mises en Garde, vêtements et équipement protecteurs	2
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	3
	Mises en Garde environnementales	4
	Entreposage	5
	Élimination	6
MODE D'EMPLOI	UTILISATION EN POSTLEVÉE	
	Cultures, mauvaises herbes, périodes d'application et taux	7
	Mélanges en cuve	8
	Suppression des repousses dans les framboisiers	9
	UTILISATION COMME DESSICCANT	
	Cultures, instructions et taux	10
	INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	
	Recommandations sur la gestion de la résistance aux herbicides	11
	Instructions d'application et précautions	12
	Instructions de mélange	13
	Nettoyage du pulvérisateur	14
	Alimentation du bétail et délais d'attente	15
	Avis	16

GENERAL INFORMATION

Section 1: The Product

- **Flamora 150 SN** provides control of a broad spectrum of grassy and broadleaf weeds in Canola and Soybean varieties or hybrids that are specially developed to be tolerant to glufosinate ammonium.
- **Flamora 150 SN** is registered for use on glufosinate ammonium tolerant Canola and Soybean varieties or hybrids.
- **Flamora 150 SN** may also be applied to glufosinate ammonium tolerant lines or varieties grown for seed production.
- For hybrid seed production in canola, **Flamora 150SN** may be used to remove segregating wild type plants within the female population. Two applications are required to do this.
- Glufosinate ammonium tolerant Corn can be used as separator rows in hybrid Canola seed production, but must be destroyed and not used for food or feed.
- **Flamora 150 SN** may be used as a harvest aid (desiccant) on Alfalfa grown for seed.
- **Flamora 150 SN** will desiccate weeds that are present in the field at time of application when used as a harvest aid.
- **Flamora 150 SN** may also be used for primocane control in established Raspberries.

SAFETY AND HANDLING

Section 2: Precautions and Protective Clothing and Equipment

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Harmful or fatal if absorbed through the skin. Harmful if swallowed. Causes eye irritation. DO NOT get in eyes, on skin or on clothing. Avoid breathing spray mist. Wash thoroughly after using and before eating, drinking or smoking.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported and you require information regarding Maximum Residue Limits for an importing country, please contact Avesta CropScience Inc. at 1-720-625-2797.

Protective Clothing and Equipment

- Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes, and protective eyewear (goggles or face shield) during mixing, loading, application, clean-up and repair. Gloves and protective eyewear (goggles or face shield) are not required during application within a closed cab and/or cockpit.
- When tank mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates, personal protective equipment, restrictions and precautions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.
- **Restricted-entry Restriction:** DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 24 hours.

Apply only to agricultural crops when the potential for drift to areas of human habitation and areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

Section 3: First Aid and Toxicological Information

FIRST AID: Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 - 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15 - 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

Medical personnel should contact 911. **Note to Physician:** If this product is ingested, endotracheal intubation and gastric lavage should be performed as soon as possible, followed by charcoal and sodium sulfate administration.

Section 4: Environmental Precautions

- TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.
- Avoid spray drift to susceptible plants and USE ONLY FOR RECOMMENDED PURPOSES AND AT RECOMMENDED RATES.
- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

Section 5: Storage

- CANNOT be stored below freezing.
- If stored for 1 year or longer, shake well before using.
- Store the tightly closed container away from feeds, seeds, fertilizers, plants and foodstuffs.
- Do not use or store in or around the home.
- Keep in original container during storage.
- Store this product away from food or feed.

Section 6: Disposal

Recyclable Container Disposal (less than 23 litres):

DO NOT reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements.

Returnable Container Disposal:

DO NOT reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Refillable Container Disposal:

For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. DO NOT reuse this container for any other purpose.

Disposal of Unused, Unwanted Product:

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial/territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/territorial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.

WEED	RECOMMENDED WEED LEAF STAGE								RATE
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Canada Thistle ¹	Up to 10 cm height								2.67 L/ha
Common Chickweed	Leaf Pairs								
Hemp-nettle	Leaf Pairs								
Kochia	Up to 8 cm height								
Perennial Sow Thistle									
Quackgrass ¹									
Redroot									
Pigweed									
Round-leaved Mallow									
Scentless Chamomile	Up to 10 cm height								
Shepherd's-purse									
Volunteer Barley ²	Maximum 2 tillers								
Volunteer Wheat	Maximum 2 tillers								
Wild Buckwheat									

WEED	RECOMMENDED WEED LEAF STAGE								RATE
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Cleavers	Whorls								3.33 L/ha
Dandelion	1 - 15 cm rosette								
Flixweed	Up to 10 cm height								
Hemp-nettle	Leaf Pairs								
Quackgrass ³									
Stork's-bill									
Wild Oats	Maximum 2 tillers								

WEED	RECOMMENDED WEED LEAF STAGE								RATE
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Heavy Populations									3.33 L/ha
Canada Thistle ¹	Up to 10 cm height								
Quackgrass ¹									
Volunteer Barley ²	Maximum 2 tillers								
Volunteer Wheat	Maximum 2 tillers								
Wild Buckwheat									

WEED	RECOMMENDED WEED LEAF STAGE								RATE
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Canada Thistle ⁴	Up to 10 cm height								4 L/ha
Quackgrass ⁶									

¹Top Growth Suppression Only
²Suppression Only
³Improved Top Growth Control
⁴Better Top Growth Suppression
⁵Improved Control
⁶Season Long Control for Heavy Populations

SECOND APPLICATION - CANOLA

- A second application of **Flamora 150 SN** can be made to Canola treated initially with up to 4.0 L/ha if new weed germination or growth is present.
- A first application of up to 4 L/ha may be followed by a second application of up to 3.33L/ha,

OR

- A first application of up to 3.33 L/ha may be followed by a second application of up to 4 L/ha.
- **Do not apply more than a total of 7.33 L/ha per year.**
- Apply when the new weed growth is in the correct leaf stage and up until, but prior to, the bolting stage of Canola.

SECOND APPLICATION - SOYBEAN

- A second application of **Flamora 150 SN** can be made to Soybeans treated initially with up to 3.33 L/ha if new weed germination or growth is present. Apply when the new weed growth is in the correct leaf stage and up to the maximum leaf stage of the crop.
- Do not apply beyond the flowering stage of Soybeans.
- Do not apply more than a total of 6.67 L/ha in one season.

Use of Corn separator rows in hybrid Canola seed production

- **Flamora 150 SN** is registered for use on glufosinate ammonium tolerant Corn varieties or hybrids when used as separator rows in hybrid Canola seed production.
- Corn should be seeded at 20,000 - 30,000 plants/ha.
- Row spacing for glufosinate ammonium tolerant Corn should be 18 - 23 cm.
- **Note:** Corn must be destroyed and not used for food or feed.

Section 8: Tank Mixes

- Do not tank mix **Flamora 150 SN** with herbicides, fertilizers or chemical additives unless recommended on this label.
- Consult the label of the tank mix partner for further directions for use, restrictions and precautions. Tank mix partners may have additional restrictions for leaf staging.
- For enhanced activity **Flamora 150 SN** may be tank mixed with the following products:

CANOLA

TANK MIX PRODUCT	RATE	DIRECTIONS
Facet L + Merge®	0.28 L/ha + 0.5 - 1.0 L/ha	For enhanced and more consistent control of cleavers, apply Flamora 150 SN at a rate of 3.33 L/ha plus Facet L at 0.28 L/ha. Apply in 100 L/ha of water with Merge Adjuvant at a rate of 0.5 to 1 L/ha. Application should be made from the 2 to 6 true leaf stage of the canola crop.

Section 9: Primocane Control in Raspberry

- Apply **Flamora 150 SN** in a minimum of 330 L/ha of water. Use a combination of spray pressures and nozzles, which will provide small droplet sizes and thorough coverage.

CROP	RECOMMENDATIONS	RATE
RASPBERRY (established Raspberries only)	Flamora 150 SN is recommended for the control of primocanes in established Raspberries. Apply when shoots are about 10 - 20 cm in height. DO NOT apply to immature or weak plantings.	BROADCAST RATE 6.67 L/ha
		BANDED RATE Adjust the Broadcast application rate per hectare proportional to the width of the band applied. Use the formula to calculate the banded rate per hectare:
FORMULA TO CALCULATE THE BANDED RATE PER HECTARE: Banded rate per hectare = (Band width ÷ Row width) x Broadcast Rate Example: 3.05 metre row spacing and 0.61 metre band width (0.61 M ÷ 3.05 M) x 6.67 L/ha = 1.33 L/ha band rate		

Caution: Avoid contact of the spray with desirable canes, plants and vegetation.

DESICCATION USE

Section 10: Crops, Instructions and Rate

- **Flamora 150 SN** may be applied for desiccation, by ground or air, to Alfalfa (grown for seed).
- **Flamora 150 SN** will also desiccate weeds, which are present in the field at time of application (Wild Buckwheat may not be completely desiccated).
- Desiccation of crops and weeds will be best when environmental conditions are favourable (warm temperatures, good moisture conditions, high humidity).

CROP	INSTRUCTIONS	RATE
ALFALFA (Grown for seed)	Apply Flamora 150 SN at 50 - 75% pod turn (brown) stage. Do NOT apply more than once per year.	2.7 L/ha

Note: Do NOT tank mix **Flamora 150 SN** with pesticides, fertilizers or chemical additives unless recommended on this label.

GENERAL INSTRUCTIONS

Section 11: Herbicide Resistance Management Recommendations

For resistance management, **Flamora 150 SN** is a Group 10 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to **Flamora 150 SN** and other Group 10 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of **Flamora 150 SN** or other Group 10 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Avesta CropScience Inc. at 1-720-625-2797.

Section 12: Application Instructions and Precautions

APPLICATION INSTRUCTIONS:

- The speed of action of **Flamora 150 SN** is influenced by environmental factors. At cool temperatures (below 10° C), poor moisture and low humidity, the speed of action may be reduced. Generally, visual symptoms appear 2 - 4 days after application.
- For best results, apply to emerged, young, actively growing weeds. Weeds that emerge after application will not be controlled.
- **Flamora 150 SN** will have an effect on weeds that are larger than the recommended leaf stage; however speed of activity and control may be reduced.
- **Flamora 150 SN** works primarily as a contact herbicide.
- Thorough coverage of the weeds to be controlled, or the crop to be desiccated, is essential.
- When a rate range is given the higher rate should be utilized:
 1. when the weed or crop growth is dense;
 2. when the weeds are large and/or mature - i.e., advanced leaf stages and plant height;
 3. when the environmental conditions are cool and dry.
- Refer to **Section 7** for weeds controlled.

Ground Application Instructions:

- Ensure that all circuits (pipes, booms etc.) have the correct **Flamora 150 SN**/water concentration before application is started.
- Apply **Flamora 150 SN** in a minimum of 110 L/ha of water, at a pressure of 275 kPa and at a ground speed of 6 - 8 kph. If check valves are used, apply at 310 kPa. The use of 80° or 110° flat fan nozzles is highly recommended for optimum spray coverage and canopy penetration.
- Application of the spray at a 45° angle forward will result in better spray coverage. Refer to **Sections 7, 8** (Post-emergent) and **10** (Desiccation) for the correct rate and timing of application.
- **For desiccation uses only**, where the crop canopy is dense or weed growth is heavy, achieve better spray coverage with higher spray volumes. Under these conditions, apply in a minimum of 170 - 220 L/ha of water. Refer to **Aerial Application** for appropriate aerial water volumes.

Aerial Application Instructions:

- Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.
- Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.
- Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

Aerial Application Operator Precautions:

- Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.
- It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.
- The field crew and the mixer/loaders must wear chemical-resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.
- All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-720-625-2797 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the following:

- Exercise extreme caution during the aerial application of any insecticide, herbicide or fungicide. Drift of pesticides is not always visible with the human eye. Small droplets may drift into sensitive areas without obvious signs of danger. Follow these directions precisely.
- When applying **Flamora 150 SN** by aircraft, uniform spray coverage is essential. Applicators are required to use the correct combination of spray nozzle tips, nozzle

placement and spray pressures which will provide a coarse droplet size distribution with a volume mean diameter greater than 350 microns. Do not use raindrop nozzles. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.

- **Post-emergent Use in Glufosinate Ammonium Tolerant Canola and Soybean Water Volume:** Apply **Flamora 150 SN** in a minimum of 55L/ha of water only.
- **Desiccation Use Only Water Volume Range:** If the crop canopy is dense or weed growth is heavy, achieve better spray coverage with higher spray volumes. Under these conditions, if using aerial application, apply **Flamora 150 SN** in a minimum of 33 - 55 L/ha of water.

APPLICATION PRECAUTIONS

- Weed control may be reduced when heavy dew, fog or mist is present at the time of application.
- Uniform, thorough spray coverage is important to achieve consistent weed control.
- Crop injury may result if **Flamora 150 SN** is applied to a crop stressed by severe weather conditions, frost, drought, water-saturated soil, low fertility, disease or insect damage.
- **Flamora 150 SN** is a non-selective herbicide and has the potential to desiccate, defoliate or kill all green plants. Avoid contact with other desirable plants or crops by direct application or from spray drifts as severe damage may occur.
- **Application of Flamora 150 SN to non-tolerant Canola or Soybean varieties, hybrids or other non-tolerant crops will result in severe crop injury or death of the crops.**
- **To assure crop safety and optimal herbicide performance, only use Flamora 150 SN on glufosinate ammonium tolerant Canola or Soybean grown from certified seed.**

Plant-back Intervals:

- 70 days for buckwheat, barley, millet, oats, rye, sorghum, triticale.
- 120 days for all other crops except field corn, canola and soybeans, dry common beans (not grown for seed), alfalfa, carrot, lettuce, onion and potato.

Ground Application Precautions:

- **Field sprayer application: DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.
- **DO NOT** apply if winds exceed 16 kph when using open boom sprayers for ground application.
- **DO NOT** apply if winds exceed 25 kph when using hooded sprayer for ground application.
- Do not use flood jet nozzles, controlled droplet application equipment or air-assisted spray equipment.

Aerial Application Precautions:

- **Aerial application: DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification. To reduce drift caused by turbulent wingtip vortices, the nozzle distribution along the spray boom length **MUST NOT** exceed 65% of the wingspan or rotorspan.
- Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call Avesta CropScience Inc. at 1-720-625-2797 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

Rainfast Period:

- **If rainfall occurs within 4 hours of application, effectiveness may be reduced.**

Spray Buffer Zones:

A spray buffer zone is NOT required for:

- uses with hand-held application equipment permitted on this label.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), and sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands).

Method of Application	Crop		Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:		
			Freshwater Habitat of Depths:		Terrestrial Habitat
			Less than 1 m	Greater than 1 m	
Field sprayer	Alfalfa, Canola, Corn, Raspberry, Soybean		1	0	1
Aerial	Alfalfa, Soybean (fixed wing and rotary)		1	0	20
	Canola	Fixed-wing	1	0	35
		Rotary-wing	1	0	30

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

Section 13: Mixing Instructions

- **Flamora 150 SN** must be applied with properly calibrated, clean equipment.
- **Flamora 150 SN** is specially formulated to mix readily in water.
- Prior to adding **Flamora 150 SN** to the spray tank, ensure that the spray tank is thoroughly clean (see **Section 14, Sprayer Cleanup**).
 1. Fill the tank three-quarters full with clean water.
 2. Add the correct amount of **Flamora 150 SN**.
 3. Add the remaining amount of water, begin agitation, and spray out immediately.

Section 14: Sprayer Cleanup

- Before and after using **Flamora 150 SN** always complete a thorough cleaning of the spray tank, lines, and filter. Spray equipment should be thoroughly rinsed using a strong detergent solution.

Section 15: Livestock Feeding and Preharvest Intervals

LIVESTOCK FEEDING:

Canola:

- Grain and meal from treated crop can be fed to livestock.
- Do not graze the treated crop or cut for hay; sufficient data are not available to support such use.

Corn (used as separator rows in Hybrid Canola Seed Production):

- Do not feed treated crop to livestock; sufficient data are not available to support such use.

Soybean:

- Do not graze the treated fields within 20 days of application.

PRE-HARVEST INTERVALS (PHI)

Canola:

- When **Flamora 150 SN** is tank mixed with Facet L, observe a PHI of 60 days from the date of treatment.

Soybean:

- Do not apply within 70 days of harvesting Soybean seed.

Section 16: Notices

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

20241112

SPECIMEN

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 : Le produit

- L'**herbicide Flamora 150 SN** assure la suppression de nombreuses mauvaises herbes graminées et à feuilles larges dans les variétés de canola et soja ou les hybrides spécialement élaborés pour tolérer le glufosinate-ammonium.
- L'emploi de l'**herbicide Flamora 150 SN** est homologué pour les variétés ou les hybrides de canola et soja tolérant le glufosinate-ammonium.
- L'**herbicide Flamora 150 SN** peut aussi être appliqué sur les variétés tolérant le glufosinate-ammonium spécialement cultivées pour la production de semences.
- Pour la production de semences d'hybrides dans le canola, l'**herbicide Flamora 150 SN** peut être utilisé pour la suppression des plants sauvages au sein de la population femelle. Deux applications sont nécessaires à cette fin.
- Le maïs tolérant le glufosinate-ammonium peut être utilisé pour séparer les rangs de canola destiné à la production de semences d'hybrides, mais il doit être détruit et ne peut servir comme aliment de consommation humaine ou animale.
- L'**herbicide Flamora 150 SN** peut être utilisé comme aide à la récolte (dessiccant) sur la luzerne cultivée pour la semence.
- L'**herbicide Flamora 150 SN** desséchera les mauvaises herbes présentes dans le champ au moment de l'application, lorsqu'il est utilisé comme aide à la récolte.
- L'**herbicide Flamora 150 SN** peut aussi être utilisé pour la suppression des repousses dans les framboisiers.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 : Mises en garde vêtements et équipement protecteurs

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou fatal si absorbé par la peau. Nocif si avalé. Cause une irritation des yeux. NE PAS mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Bien se laver après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Avesta CropScience Inc. au 1-720-625-2797.

Vêtements et équipement protecteurs

- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants et des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée et ou du cockpit fermé pendant l'application.
- Lorsque les mélanges en cuve sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.
- **Délai De Sécurité** : NE PAS pénétrer et ne pas laisser les travailleurs pénétrer dans les secteurs traités durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Section 3 : Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Le personnel médical doit communiquer avec les services d'information médicale de 911. **Note au médecin** : En cas d'ingestion de ce produit, il faut pratiquer sans tarder une intubation endo-trachéale et un lavage d'estomac, suivis d'une administration de charbon de bois et de sulfate de sodium.

Section 4 : Mises en garde environnementales

- **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.
- Éviter la dérive de pulvérisation vers les plantes sensibles et **UTILISER UNIQUEMENT AUX FINS RECOMMANDÉES ET AUX TAUX RECOMMANDÉES**.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Section 5 : Entreposage

- NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation.
- Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Section 6 : Élimination

Élimination du contenant recyclable (moins de 23 litres) :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur

ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Élimination du contenant réutilisable :

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur/détaillant).

Élimination du contenant rechargeables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits inutilisés ou superflu :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

Élimination de la solution de pulvérisation non utilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés, canaux d'irrigation et végétation à préserver.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

UTILISATION EN POSTELEVÉE

Section 7 : Cultures, mauvaises herbes, périodes d'application et taux

CANOLA - DANS L'EST DU CANADA ET EN CÔTE COLOMBIE-BRITANNIQUE

- L'**herbicide Flamora 150 SN** est homologué pour application aérienne et terrestre sur les variétés ou les hybrides de canola tolérant le glufosinate-ammonium.
- **Pour assurer la sécurité des cultures et une suppression optimale des mauvaises herbes, utiliser l'herbicide Flamora 150 SN uniquement sur le canola tolérant le glufosinate-ammonium cultivé à partir de semences certifiées.**
- **L'application de l'herbicide Flamora 150 SN sur les variétés ou les hybrides de canola non tolérants ou sur d'autres cultures non tolérantes donnera lieu à des dommages sévères ou à la destruction des cultures.**
- Appliquer l'**herbicide Flamora 150 SN** du stade du cotylédon jusqu'à, mais avant, la montée en graines du canola.
- Une légère décoloration du canola peut être visible après l'application. Ce phénomène est temporaire et n'influencera pas la croissance, la maturité ou le rendement de la culture.
- **Pour l'emploi sur les variétés ou les hybrides de canola tolérant le glufosinate ammonium et glyphosate : l'herbicide Flamora 150 SN** devrait être appliqué dans un programme séquentiel avec glyphosate pour la suppression efficace des mauvaises

herbes. Le mélange en cuve de l'**herbicide Flamora 150 SN** avec glyphosate, peut entraîner une suppression réduite sur certaines espèces de mauvaises herbes.

- L'**herbicide Flamora 150 SN** peut aussi être appliqué sur les variétés tolérant le glufosinate-ammonium spécialement cultivées pour la production de semences.
- **Pour la production de semences d'hybrides** - Deux applications sont nécessaires pour supprimer les plants sauvages. La première application doit se faire au stade de 2 à 4 feuilles du canola et la seconde, au stade de 4 à 6 feuilles. Toutes les applications de l'**herbicide Flamora 150 SN** pour la production de semences d'hybrides doivent être faites à raison de 3,33 L/ha.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- Suivre le mode d'emploi pour le canola et les instructions générales sur la présente étiquette.

CANOLA - DANS LES PRAIRIES ET L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

L'**herbicide Flamora 150 SN** est homologué pour application aérienne et terrestre sur les variétés ou les hybrides de canola tolérant le glufosinate-ammonium cultivées dans les Prairies et l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement.

- **Pour assurer la sécurité des cultures et une suppression optimale des mauvaises herbes, utiliser l'herbicide Flamora 150 SN uniquement sur le canola tolérant le glufosinate-ammonium cultivé à partir de semences certifiées.**
- **L'application de l'herbicide Flamora 150 SN sur les variétés ou les hybrides de canola non tolérants ou sur d'autres cultures non tolérantes donnera lieu à des dommages sévères ou à la destruction des cultures.**
- Appliquer l'**herbicide Flamora 150 SN** du stade du cotylédon jusqu'à, mais avant, la montée en graines du canola.
- Une légère décoloration du canola peut être visible après l'application. Ce phénomène est temporaire et n'influencera pas la croissance, la maturité ou le rendement de la culture.
- L'**herbicide Flamora 150 SN** peut aussi être appliqué sur les variétés tolérant le glufosinate-ammonium spécialement cultivées pour la production de semences.
- **Pour la production de semences d'hybrides** - Deux applications sont nécessaires pour supprimer les plants sauvages. La première application doit se faire au stade de 2 à 4 feuilles du canola et la seconde, au stade de 4 à 6 feuilles. Toutes les applications de l'**herbicide Flamora 150 SN** pour la production de semences d'hybrides doivent être faites à raison de 3,33 L/ha.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- Suivre le mode d'emploi pour le canola et les instructions générales sur la présente étiquette.

SOJA

- L'**herbicide Flamora 150 SN** est homologué pour application aérienne et terrestre sur les variétés de soja tolérant le glufosinate-ammonium.
- **L'application de l'herbicide Flamora 150 SN sur les variétés de soja non tolérants ou sur d'autres cultures non tolérantes donnera lieu à des dommages sévères ou à la destruction des cultures.**
- Appliquer l'**herbicide Flamora 150 SN** du stade du cotylédon au stade de la floraison de la culture à raison de 2 L à 3,33 L/ha.

MAUVAISES HERBES SENSIBLES : L'herbicide Flamora 150 SN a un effet sur toutes les mauvaises herbes et cultures à l'exception des cultures conçues pour être tolérantes aux applications de l'**herbicide Flamora 150 SN**. Les mauvaises herbes qui suivent sont sensibles à l'**herbicide Flamora 150 SN**. L'**herbicide Flamora 150 SN** donnera la meilleure suppression s'il est appliqué aux stades foliaires recommandés.

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE								TAUX	
	1	2	3	4	5	6	7	8		
Saponaire des vaches	████████████████████									1,33 L/ha
Sétaire verte	██								Maximum de 3 talles	

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE								TAUX	
	1	2	3	4	5	6	7	8		
Échinochloa pied-de-coq	████████████████████									2 L/ha
Renouée persicaire	██									
Chénopode blanc	██									
Soude roulante	Jusqu'à 8 cm de haut									
Renouée	██									
Tabouret des champs	██									
Lin spontané	Jusqu'à 6 cm de haut									
Moutarde des champs	██									

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE								TAUX
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Chardon des champs ¹	Jusqu'à 10 cm de haut								2,67 L/ha
Stellaire moyenne	████████████████████				Paires de feuilles				
Ortie royale	████████████████████			Paires de feuilles					
Kochia à balais	Jusqu'à 8 cm de haut								
Laiteron des champs vivace	██								
Chiendent ¹	████████████████████								
Amarante à racine Rouge	████████████████████								
Mauve à feuilles Rondes	████████████████████								
Matricaire maritime	Jusqu'à 10 cm de haut								
Bourse-à-pasteur	██								
Orge spontanée ²	████████████████████				Maximum de 2 talles				
Blé spontané	████████████████████				Maximum de 2 talles				
Renouée liseron	████████████████████								

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE								TAUX
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Gaillet gratteron	████████████████████		Verticilles						3,33 L/ha
Pissenlit	Rosette de 1 à 15 cm								
Sagesse des chirurgiens	Jusqu'à 10 cm de haut								
Ortie royale	████████████████████				Paires de feuilles				
Chiendent ³	████████████████████								
Érodium cicutaire	████████████████████								
Folle avoine	████████████████████				Maximum de 2 talles				

Section 9 : Suppression des repousses dans les framboisiers

- Appliquer l'herbicide **Flamora 150 SN** dans au moins 330 L/ha d'eau. Utiliser une combinaison de pression de pulvérisation et de buses qui permet d'obtenir de petites gouttelettes et un épandage uniforme.

CULTURE	RECOMMANDATIONS	TAUX
FRAMBOISIERS (framboisiers établis seulement)	L'herbicide Flamora 150 SN est recommandé pour la suppression des repousses dans les framboisiers établis. Appliquer lorsque les pousses ont environ 10 à 20 cm de haut. NE PAS appliquer sur les plants faibles ou immatures.	APPLICATION À LA VOLÉE 6,67 L/ha APPLICATION PAR BANDE Ajuster le taux d'application par hectare à la volée proportionnellement à la largeur de la bande pulvérisée. Utiliser la formule suivante pour calculer le taux d'application par bande par hectare :
	FORMULE POUR CALCULER LE TAUX D'APPLICATION PAR BANDE PAR HECTARE : Taux d'application par bande par hectare = (largeur de la bande ÷ largeur du rang) x taux d'application à la volée Exemple : 3,05 mètres d'espacement entre les rangs et 0,61 mètre de largeur de bande (0,61 m ÷ 3,05 m) x 6,67 L/ha = 1,33 L/ha pour le taux d'application par bande	

MISE EN GARDE : Éviter le contact du produit pulvérisé avec les cannes, plants et végétation qu'on souhaite conserver.

UTILISATION COMME DESSICCANT

Section 10 : Cultures instructions et taux

- L'herbicide **Flamora 150 SN** peut être appliqué comme dessiccant, par voie aérienne ou terrestre, sur la luzerne (cultivée pour la semence).
- L'herbicide **Flamora 150 SN** desséchera également les mauvaises herbes présentes dans le champ au moment de l'application (la renouée liseron peut ne pas être entièrement desséchée).
- La dessiccation des cultures et des mauvaises herbes sera optimale si les conditions environnementales sont favorables (temps chaud, bonne humidité du sol et humidité relative élevée).

CULTURE	INSTRUCTIONS	TAUX
LUZERNE (cultivée pour la semence)	Appliquer l'herbicide Flamora 150 SN au stade de 50 à 75 % de formation des gousses (brunes). NE PAS appliquer plus d'une fois par année.	2,7 L/ha

Note : Ne pas mélanger en cuve l'herbicide **Flamora 150 SN** avec des pesticides, des engrais ou des adjuvants qui ne sont pas recommandés sur cette étiquette.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Section 11 : Recommandations sur la gestion de la résistance aux herbicides

Aux fins de la gestion de la résistance, il est important de noter que l'herbicide **Flamora 150 SN** est un herbicide du groupe 10. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide **Flamora 150 SN** et à d'autres herbicides du groupe 10. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide **Flamora 150 SN** ou les herbicides du même groupe 10 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Avesta CropScience Inc. au 1-720-625-2797.

Section 12 : Instructions d'application et précautions

INSTRUCTIONS D'APPLICATION :

- La rapidité d'action de l'**herbicide Flamora 150 SN** est influencée par les facteurs environnementaux. La rapidité d'action peut être réduite par temps frais (moins de 10° C), si l'humidité du sol est faible et si l'humidité relative est faible. Généralement, les symptômes visuels apparaissent 2 à 4 jours après l'application.
- Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer sur les mauvaises herbes levées, jeunes et en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application ne seront pas supprimées.
- L'**herbicide Flamora 150 SN** aura un effet sur les mauvaises herbes qui sont à un stade supérieur au stade foliaire recommandé; toutefois, la rapidité d'action et de suppression risque d'être réduite.
- L'**herbicide Flamora 150 SN** agit essentiellement au contact. Il est donc essentiel d'obtenir un épandage complet des mauvaises herbes à supprimer ou de la culture à dessécher.
- Lorsqu'une échelle de taux est indiquée, le taux la plus élevée doit être utilisée :
 1. lorsque la croissance des mauvaises herbes ou de la culture est dense;
 2. lorsque les mauvaises herbes sont grandes et/ou à maturité, p. ex., stades foliaires avancés et grande hauteur de la plante;
 3. lorsque le temps est frais est sec.
- Consulter la **Section 7** pour connaître les mauvaises herbes supprimées.

Instructions relatives à l'application terrestre :

- S'assurer que tous les circuits (conduites, rampes, etc.) affichent la concentration appropriée d'**herbicide Flamora 150 SN** et d'eau avant de débiter l'épandage.
- Appliquer l'**herbicide Flamora 150 SN** dans au moins 110 L d'eau/ha, à une pression de 275 kPa et à une vitesse d'avancement de 6 à 8 km/h. Si des soupapes de sûreté sont utilisées, appliquer à une pression de 310 kPa. L'utilisation de buses à jet plat de 80° ou 110° est recommandée pour l'obtention d'un épandage uniforme et une pénétration optimale du couvert végétal.
- L'application de la solution à un angle avant de 45° permettra un meilleur épandage. Consulter les **Sections 7, 8** (postlevée) et **10** (dessiccation) pour connaître le taux et la période d'application appropriée.
- **Aux fins de la dessiccation seulement**, lorsque le couvert végétal est dense ou que la croissance des mauvaises herbes est forte, on obtiendra un meilleur épandage en utilisant des volumes de pulvérisation supérieurs. Dans ces conditions, appliquer l'**herbicide Flamora 150 SN** dans au moins 170 à 220 L d'eau/ha. Consulter la section **Application aérienne** pour connaître les volumes d'eau appropriés pour l'épandage par avion.

Instructions relatives à l'application aérienne :

- Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.
- S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire :

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un écran facial les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-720-625-2797. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes:

- Faire preuve d'une extrême prudence durant l'application aérienne d'un insecticide, d'un herbicide ou d'un fongicide. La dérive de pesticides n'est pas toujours visible à l'oeil nu. De petites gouttelettes peuvent dériver vers des zones fragiles sans signe apparent de danger. Suivre le mode d'emploi à la lettre.
- Lorsque l'**herbicide Flamora 150 SN** est appliqué par avion, un épandage uniforme est essentiel. Les applicateurs doivent utiliser la combinaison appropriée de têtes de buses, de disposition des buses et de pressions de pulvérisation afin d'obtenir une distribution de grosses gouttelettes d'un diamètre moyen supérieur à 350 microns. Ne pas utiliser de buses Raindrop. Pour éviter un épandage inégal ou un chevauchement d'application, utiliser les marqueurs appropriés.
- **Volume d'eau pour l'utilisation en postlevée dans le canola et soja tolérant le glufosinate-ammonium** : Appliquer l'**herbicide Flamora 150 SN** dans au moins 55 L d'eau/ha.
- **Volume d'eau pour l'utilisation comme dessiccant seulement** : Lorsque le couvert végétal est dense ou que la croissance des mauvaises herbes est forte, on obtiendra un meilleur épandage en utilisant des volumes de pulvérisation supérieurs. Dans ces conditions, appliquer l'**herbicide Flamora 150 SN** dans au moins 33 à 55 L d'eau/ha.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'APPLICATION

- La suppression des mauvaises herbes peut être réduite en présence d'une rosée abondante, d'un brouillard épais ou d'une brume dense au moment de l'application.
- L'épandage uniforme et complet est important pour obtenir une suppression constante.
- Les cultures peuvent être endommagées si l'**herbicide Flamora 150 SN** est appliqué lorsque prévalent des conditions climatiques extrêmes, le gel, une sécheresse, un sol saturé d'eau, un faible degré de fertilité, des dommages causés par la maladie ou les insectes.

- L'herbicide **Flamora 150 SN** est un herbicide non-sélectif et peut dessécher, défolier ou tuer tous les végétaux. Éviter le contact avec d'autres plantes ou cultures désirables par application directe ou par dérive de pulvérisation, à défaut de quoi des dommages graves peuvent être causés.
- L'application de l'herbicide **Flamora 150 SN** sur les variétés ou les hybrides de canola ou soja non tolérants ou sur d'autres cultures non tolérantes donnera lieu à des dommages sévères ou à la destruction des cultures.
- Pour assurer la sécurité des cultures et une suppression optimale, utiliser l'herbicide **Flamora 150 SN** uniquement sur le canola ou soja tolérant le glufosinate-ammonium cultivé à partir de semences certifiées.

Délai avant la plantation (DAP) :

- Délai de 70 jours pour le sarrasin commun, l'orge, le millet, l'avoine, le seigle, le sorgho commun, le triticale et le blé.
- Délai de 120 jours pour toutes cultures sauf le maïs de grande culture, le canola, le soja, le haricot sec commun (pas cultivé pour les semences), la luzerne, la carotte, l'oignon et la pomme de terre.

Précautions relatives à l'application terrestre :

- Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.
- NE PAS appliquer si le vent souffle à plus de 16 km/h et qu'on utilise des pulvérisateurs à rampes pour l'application terrestre.
- NE PAS appliquer si le vent souffle à plus de 25 km/h et qu'on utilise un pulvérisateur à hotte pour l'application terrestre.
- Ne pas utiliser de buses à miroir, d'équipement d'application par gouttelettes contrôlées ni d'équipement de pulvérisation à jet porté.

Précautions relatives à l'application aérienne :

- Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.
- Lire et bien comprendre toute l'étiquette avant d'ouvrir le contenant. Si vous avez des questions, appeler Avesta CropScience Inc. au 1-720-625-2797 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole provincial.

Résistance à l'entraînement par la pluie :

- Toute averse dans les quatre heures suivant l'application risque de réduire l'efficacité.

Zones tampons de pulvérisation :

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour :

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière de l'habitat terrestre vulnérable le plus proche de ce point dans la direction du vent (p. ex., des prairies, des forêts, des brise-vents, des terres à bois, des haies, des rivages ou des zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (p. ex., des lacs, des rivières, des marécages, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des marais, des cours d'eau, des réservoirs et des milieux humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :			
		Habitat d'eau douce d'une profondeur :		Habitat terrestre	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m		
Pulvérisateur de grandes cultures	Canola, luzerne, maïs, framboisiers, soja	1	0	1	
Voie Aérienne	Luzerne, soja (à voilure fixe ou à voilure tournante)	1	0	20	
	Canola	Voilure Fixe	1	0	35
		Voilure tournante	1	0	30

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Section 13 : Instructions de mélange

- L'**herbicide Flamora 150 SN** doit être appliqué à l'aide d'un équipement propre bien calibré.
- L'**herbicide Flamora 150 SN** est spécialement formulé pour se mélanger facilement dans l'eau.
- Avant d'ajouter l'**herbicide Flamora 150 SN** dans le réservoir de pulvérisation, s'assurer que celui-ci est bien propre (voir la **Section 14, Nettoyage du pulvérisateur**).
 1. Remplir le réservoir aux trois quarts d'eau propre.
 2. Verser la quantité appropriée d'**herbicide Flamora 150 SN**.
 3. Verser le reste d'eau, débiter l'agitation et pulvériser immédiatement.

Section 14 : Nettoyage du pulvérisateur

- Avant et après l'utilisation de l'**herbicide Flamora 150 SN**, toujours effectuer un nettoyage complet du réservoir, des conduites et du filtre du pulvérisateur. L'équipement de pulvérisation doit être rincé à fond à l'aide d'une solution de détergent puissante.

Section 15 : Alimentation du bétail et délais d'attente

ALIMENTATION DU BÉTAIL :

Canola :

- Les grains et la farine provenant de la culture traitée peuvent servir à nourrir le bétail.
- Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni couper celles-ci comme fourrage; les données appuyant un tel emploi sont insuffisantes.

Maïs (utilisé pour séparer les rangs de canola hybride destiné à la production de semence) :

- Ne pas utiliser la culture traitée pour nourrir le bétail; les données appuyant un tel emploi sont insuffisantes.

Soja :

- Ne pas laisser paître le bétail dans les champs traités dans les 20 jours suivant l'application.

DÉLAIS D'ATTENTE

Canola :

- Lorsque l'**herbicide Flamora 150 SN** est mélangé en cuve avec Facet L, respecter un délai d'attente avant la récolte de 60 jours à partir de la date du traitement.

Soja :

- Ne pas appliquer dans les 70 jours précédant la récolte du grain de soja.

Section 16 : Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

20241112